



64ème Comité exécutif du HCR

Point 4 de l'ordre du jour

Débat général

Genève, le 1er octobre 2013

Déclaration de la Suisse

Prononcée par l'Ambassadeur Manuel Bessler,
Délégué du Conseil fédéral pour l'aide humanitaire

Madame la Présidente,
Monsieur le Haut Commissaire,
Mesdames et Messieurs,

Le Haut commissariat pour les réfugiés est aujourd'hui confronté à une des périodes les plus difficiles de son histoire. Le nombre d'individus ayant besoin de sa protection est plus élevé que jamais. Des désastres humanitaires majeurs viennent se superposer à des crises prolongées, mettant sous pression l'ensemble de la communauté internationale. Monsieur le Haut Commissaire, malgré la précarité de cette situation, la Suisse constate avec admiration que le personnel de votre organisation répond systématiquement présent, bravant des risques sécuritaires pour s'assurer un accès toujours plus large aux victimes. Permettez-moi de vous faire part de la gratitude et du respect que nous portons à ces femmes et ces hommes qui travaillent sans relâche à la protection, l'assistance et la recherche de solutions durables pour les populations vulnérables.

En ouverture du Comité exécutif, nous avons abordé le plus urgent désastre humanitaire actuel, à savoir la crise syrienne. Cette crise, loin de s'estomper, engendre un nombre croissant de déplacés à l'intérieur même de la Syrie où les conditions de vie s'aggravent de jour en jour. Dans son rapport sur la Syrie, le Rapporteur spécial pour les personnes déplacées note que plus de 4,25 millions de personnes sont ainsi touchées. Leur nombre et leurs souffrances continuent d'augmenter suite à l'intensification de la violence et de la multiplication des violations du droit international humanitaire, dans un climat d'impunité. L'accès aux victimes se complexifie, faisant courir aux travailleurs humanitaires des risques très élevés, entraînant parfois de lourdes conséquences. La Suisse condamne avec la plus grande fermeté les attaques délibérées contre le personnel médical et humanitaire, ainsi que contre les infrastructures et le matériel médicaux. De telles attaques constituent un crime de guerre, une violation flagrante du Droit international humanitaire et une atteinte à la dignité humaine. La Suisse demande une fois de plus à toutes les parties au conflit de s'assurer que les règles du droit international humanitaire soient strictement respectées. Nous demandons

également au gouvernement syrien et à tous les acteurs qui exercent un contrôle territorial en Syrie de permettre l'accès sans entraves de l'aide humanitaire. Enfin, la Suisse aimerait également souligner l'importance pour les autorités syriennes d'autoriser les visites de la Commission d'enquête et du Rapporteur spécial.

Madame la Présidente,

La crise syrienne ne doit pas nous faire oublier toutes les autres crises humanitaires qui affligent le monde. Le HCR, en collaboration avec ses partenaires et le reste de la communauté internationale, se doit de répondre efficacement par un déploiement adéquat de personnel qualifié et responsable. A cet égard, nous vous félicitons du programme de recrutement de jeunes talents lancé en juillet qui contribuera indubitablement au renforcement des capacités de protection du HCR. Nous aimerions également souligner l'importance du leadership du HCR dans la réponse aux situations de réfugiés. Nous appelons l'organisation à renforcer davantage ses capacités de gestion et de supervision, à développer des collaborations inter-agences durables et à mettre en place des mécanismes appropriés pour la gestion de ses partenaires d'exécution.

Ma délégation note avec satisfaction que le Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection aura cette année pour thème le déplacement interne. La Suisse félicite le Haut Commissaire pour ce choix, car même quinze ans après l'élaboration des «Principes directeurs» les défis en la matière demeurent nombreux. La mise en œuvre de solutions durables représente un défi constant qui mérite une réflexion soutenue et des stratégies innovantes. Nous saluons la volonté du HCR de collaborer davantage avec les acteurs du développement et attendons avec intérêt les résultats du dialogue du Haut Commissaire à ce sujet.

Pour conclure, nous avons le plaisir de vous annoncer la tenue d'un événement parallèle sur l'Initiative Nansen pour le renforcement de la protection des personnes déplacées lors de catastrophes naturelles qui aura lieu le mercredi 2 octobre à 09h00 dans la salle XXIII. A cette occasion, nous vous présenterons les résultats obtenus jusqu'ici – avec un accent particulier sur la région du Pacifique – ainsi que les événements à venir, dont la prochaine consultation régionale qui se tiendra en décembre de cette année au Costa Rica. Nous présenterons également le "Groupe des amis" de l'Initiative auquel nous encourageons les Etats intéressés à se joindre.

Je vous remercie de votre attention.